



CR n°3 – Comité Technique Institutionnel
PAT OURSBELILLE 2015-2016
Mercredi 18 Novembre 2015 à 14h00

Organismes	Noms	Présents	Excusés	Diffusion
S.I.A.E.P. T.N.	Lavigne Jean-Luc	X		X
S.I.A.E.P. T.N.	Labarrere Alain		X	X
S.I.A.E.P. T.N.	Combesco Jean-François		X	X
TERRITÒRI	Saint Girons Franck	X		X
A.E.A.G.	Junca Bourie Jean	X		X
D.D.T. 65	Benoit Gandon	X		X
D.D.T. 65	Benoit Lisch		X	X
ARS	Duran Yannick		X	X
ENTREPRENEUR COUVERTS	Vergez Jean-Marc	X		X
C.A. 65	Dauriac Fabien		X	X
C.A. 65	Droguet Christelle	X		X
A.S.U.P.	Rigou Laurent	X		X
M.N.E. 65	Pelosse Karine	X		X
M.N.E 65	Bazergue Arnaud	X		X
VEOLIA EAU	Hourcastagnou Daniel	X		

1- Accueil et Introduction:

Début de la réunion à 14h30.

Jean Luc LAVIGNE, Président du PAT « OURSBELILLE » après avoir accueilli les participants, s'est excusé du retard en expliquant que le comité technique agricole du matin avait été beaucoup plus long que prévu. Le Président a remercié tous les membres présents et a précisé que ce CTI allé se dérouler en deux temps : un retour sur les études et avancées du PAT et une sortie sur le terrain pour visiter les installations du puits (sonde nitrate) et observer les avancées des couverts. A ce sujet, le Président a expliqué la présence, à ce comité technique institutionnel, de Jean Marc Vergez, entrepreneur retenu après appel d'offres pour réaliser la mise en place des couverts et de M. Daniel Hourcastagnou de Véolia Eau exploitant du réseau. M. Lavigne a tenu à souligner les rôles joués par tous les acteurs dans la concrétisation de cette « utopie grande échelle » en un projet concerté et abouti. Il a ainsi souhaité que les futurs travaux débouchent sur des actions ambitieuses, innovantes, inédites en France et de grandes envergures afin de préserver voire reconquérir la qualité des eaux brutes.

2- Bilan sur les travaux d'ASUP, de MNE et de la CA65:

Il a été présenté au comité les différents points des études menées par M. Rigou (ASUP), Mme Pelosse et M. Bazergue(MNE 65) et Mme Droguet(CA65) ainsi que les retours du matin des agriculteurs. Le but de ces études grandes échelles est de pouvoir mieux comprendre le fonctionnement des sols, de réfléchir à des actions pièges à nitrates sur la totalité de la surface de l'AAC.

Ainsi M. Rigou au travers de son étude a montré la structuration des différents sols de l'AAC, les potentialités de chacun, les possibilités d'évolution et les moyens d'agir pour améliorer leurs qualités. Il a aussi présenté son travail en insistant sur le fait qu'il avait été réalisé avec les agriculteurs, qu'il avait encore besoin de le valider avec eux (en décembre 2015) et surtout de voir les possibilités de concrétisation à la parcelle de son étude. Jean Junca de l'AEAG a apprécié l'étude et les aides qu'elle pouvait apporter aux agriculteurs, en précisant qu'à sa connaissance ce genre d'études était unique sur un PAT. Reprenant ces propos M. Lavigne a tenu à rappeler que cette étude était la propriété intellectuelle de M. Rigou et que les résultats et autres démarches appartenaient au PAT « Oursbelille » et que tant que la méthode n'avait pas été validée et certifiée, qu'il serait hasardeux de la voir dupliquée sur d'autres territoires. Il a noté, lors de la réunion du matin du CTA, la réaction positive des agriculteurs sur cette étude et l'engagement pris d'appliquer la méthode et ses conclusions. M. Gandon de la DDT 65 a lui aussi souligné la qualité des travaux et est revenu sur le caractère unique en France de cette étude.

Mme Pelosse et M. Bazergue ont présenté leur étude sur les possibilités d'implantation de haies et d'arbres champêtres sur la zone du PPR. Après avoir indiqué les rôles des racines des arbres et haies contre l'érosion et le piégeage des nitrates, trois scénarii d'implantation à des lieux stratégiques (travaillés et vus avec M. Rigou) ont été présentés sur le PPR pour garantir la qualité des eaux. Un retour sur les échanges vifs (notamment sur les arbres) mais constructifs du matin a été abordé ainsi que les démarches auprès de l'ARS et de la Préfecture concernant l'arrêté préfectoral et sa compatibilité avec l'implantation d'arbres et des haies sur le PPR.

Christelle Droguet a apporté des précisions sur les contractualisations des MAEC par les agriculteurs de l'AAC où 150 hectares ont été engagés avec 100 hectares de réduction d'herbicides et 50 hectares en soja. De plus, elle a aussi précisé la date du 7 décembre pour la formation sur le Bio.

3- Mise en place de la sonde pour mesurer les taux de nitrate sur les eaux brutes:

M. Daniel Hourcastagnou de Véolia Eau est venu expliquer le fonctionnement de la sonde qui mesure le taux de nitrate contenu dans l'eau brute du puits de captage. Depuis sa mise en service efficace et les vérifications sur les données produites (06 novembre 2015), les taux de nitrates sur 10 jours ont oscillé entre 42.2 et 42.7 mg/l. Il a précisé que les mesures se faisaient toutes les 15 minutes.

Tous les acteurs présents ont souligné l'intérêt de ces données. Le Président du PAT a indiqué qu'elles ne seraient pas pour le moment publiées dans le sens où il fallait encore contrôler leurs fiabilités et qu'elles n'avaient de valeurs réglementaires opposables. Seuls certains identifiants auront accès à ces données. Toutefois, il propose qu'en deuxième temps après vérification de la concordance avec les contrôles effectués par l'ARS il sera envisagé de les mettre en ligne sur le site du PAT. Il a aussi précisé qu'en allant sur le terrain on irait voir la sonde en action ce qui a été fait à 16h15.

4- Retour sur les couverts et quel devenir :

Le Président du PAT « Oursbelille » a précisé qu'il était nécessaire de féliciter tous les acteurs pour la réussite de cette implantation réalisée dans les temps impartis, se permettant aussi de souligner la concrétisation de cette « utopie grande échelle » en un projet abouti et partagé par tous. Il a alors laissé la parole à Franck saint Girons et Jean Marc Vergez pour établir un premier bilan quantitatif de cette implantation : environ 270 hectares plantés entre le 08 octobre et le 05 novembre auxquels on rajoute 25 hectares de blé orge et herbe et les 20 hectares du PPR en herbe. Un retour a été effectué sur: la coordination de tous, les bonnes conditions climatiques pour l'implantation, le léger retard expliqué par des batteuses retenues aux sojas, la volonté des agriculteurs de ramasser les maïs dans les temps.

A ensuite été abordé la question du devenir et de la pérennité de cette action, à condition bien sûr qu'elle apporte des résultats efficaces sur la qualité des eaux. Un retour sur les nombreux débats du matin a été effectué sur les pistes de réflexion : la production des graines sans intrant ; sur un outil plus performant. Le Président a indiqué que le montage financier de cette année ne pourrait se reproduire en 2016 et qu'il fallait donc trouver des solutions pour ne pas que cette action soit sans lendemain. Il a précisé qu'il avait demandé aux agriculteurs et à la Chambre d'Agriculture 65 de lui proposer pour le mois de mai 2016 des solutions pour la pérennisation de cette action couvert. M. Gandon a tenu à féliciter tous les acteurs pour cette réussite d'une action innovante et à si grande échelle tout en souscrivant aux propos du Président du PAT Oursbelille sur la pérennité de cette action. Jean Junca de l'AEAG a tenu les mêmes types de propos.

Tout au long des discussions tous les chargés d'actions du PAT ont tenu à répondre aux questions des participants en précisant la nature et les attentes des futures actions à mener pour le bon fonctionnement de la nappe phréatique et pour la sauvegarde de sa qualité. Le Président a conclu les débats et les échanges à 16h05 en invitant tous les participants à se rendre sur le captage et sur l'AAC pour voir la sonde et les couverts.

Après de longs échanges et une visite de différentes parcelles, les points de l'ordre du jour étant épuisés, le Président a levé la séance à 17h30 et donné rendez-vous aux membres de la commission au prochain comité technique institutionnel en 2016.